

26 LH 29 12
(10/1939)

Conférences du directeur général:

éléments.

décision n^o 186 à 331

Octobre 1939

186 à 331

a

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 1er Octobre 1939

du

fait 2/10/39

Etaient présents : MM. BERTHELOT
GOURSAT, PONCET, PORCHEZ, KIPFER,
BARTH, ESCOLLE, LATRASSE, DUGAS, LENGLIN.

*Expédié le 2/9
à 17h 30*

186° - Vagons couverts -

On commandera immédiatement les
5.000 couverts inscrits au plan quin-
quennal.

T
D.G.

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 1er Octobre 1939

Ly

7

187° - Vagons-citernes -

Il sera créé une masse de manoeuvre
de wagons-citernes dont un Comité, pré-
sidé par M. PINEAU et comprenant un Re-
présentant de la Guerre et, au titre
S.N.C.F., MM. TOUBEAU (M) ESCOLLE (C)
PICARD (T) réglera l'utilisation en
s'inspirant du régime des wagons S
du temps de paix.

M
T
C
D.G.

Compte rendu d'exécution : Voir note de M. Bachelot à M. Pineau du 1.10.39 (121005/1/3)

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 1^{er} Octobre 1939

188° - Transports de couverture et de livres -

C étudiera :

1°) avec l'Intérieur les transports
de couverture à diriger des villes évacuées
sur les localités de repliement.

2°) avec la Guerre les transports de
livres offerts aux armées.

10

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 1er Octobre 1939

LM

7

189° - Vagons particuliers de grande capacité utilisés par leurs propriétaires -

M vérifiera l'utilisation et la
rotation de ce matériel.

M

→
Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 1er Octobre 1939

Ly

7

190° - Manque de wagons dans les Mines du Nord-

A renseignera M sur les manques
de wagons signalés par les agents de
réception S.N.C.F. dans les Mines du
Nord.

~~A~~

M

Compte rendu d'exécution :

*CR. de A. envoyé à M. le Dir. Général
5-10-39 par le chef de la gare Combaucelles*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 1er Octobre 1939

LM 7

191° - Huile de lin -

T étudiera la possibilité de réduire
au minimum l'utilisation d'huile de lin
étant données les difficultés de four-
niture ou de prix (Russie et Argentine).

T
A

Compte rendu d'exécution :

Note du 2/11 de M. J. Leay (S. 2641/2)

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 2 octobre 1939.

193°- Matériel anglais -

T appellera l'attention des chemins de fer anglais sur l'intérêt, du point de vue général d'alimentation en charbon, de remplacer si possible les machines ROD par des machines équivalentes au point de vue puissance et effort de traction, mais plus économiques comme consommation.

T préparera une lettre au Ministre des Travaux Publics au sujet de la construction en Angleterre de 10.000 KK aux normes françaises, qui donnera lieu à un contrat entre Gouvernements prévoyant la reprise par la France à la fin de la guerre.

La S.N.C.F. apportera son concours technique (plans, dessins, spécifications, etc...) et louera le matériel pendant la durée des hostilités.

Ly

T
D.G.

Compte rendu d'exécution :

les machines ROD en question sont différentes des
Nou (surehauff) 15/12 signi Ponce

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 3 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, BIGOT, PORCHEZ,
LECLERC DU SABLON, BARTH, MAROIS,
DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

196°- Indemnités d'éloignement -

cfu devra d'urgence se au département à approuver
P précisera la formule d'établissement des
indemnités d'éloignement, de manière à réaliser
à la fois un minimum et un maximum (ou un écrête-
par exemple ment) sur la base du traitement liquidable.

P

Ly

Compte rendu d'exécution :

affaire soumise au Comité du 10/10

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 3 octobre 1939.

197°- Notification des décisions du D.C.F. *et des suites* :

qui leur sont données

MM.LENGLIN, NIVELET (M) et LEDUC (V) mettront :

la question au point pour assurer une rapide dif-

fusion à tous les intéressés, ~~en tenant et en~~

mettant au courant, en temps voulu, soit par l'intermédiaire

soit par une information, soit par des lettres

et la haute main sur les notes d'exécution.

S

M

V

D.G.

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 3 octobre 1939.

199°- Défense passive -

M.EPINAY sera chargé d'une enquête sur l'ap-
plication des mesures de défense passive dans le
but de permettre le travail de nuit des chantiers
et ateliers du chemin de fer,

*notamment dans les usines électriques et les fours des
usines*

M.EPINAY.

M
T
V

*après notes sur le travail
avec sans bruit et fumée*

Ly

Compte rendu d'exécution :

CR de M Epinay du 13.11.39

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 4 octobre 1939. Ly

Etai~~ent~~ présents : MM. BERTHELOT,
SAUVAGEOL, Jean LEVY, LEMAIRE,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant LE ROY assiste à la Conférence.

200°- Coordination "marchandises"-

(en liaison avec C)
M établira pour chaque ligne où la sup-
pression complète du service est demandée, un
dossier faisant connaître l'importance du tra-
fic, les moyens de transport routiers disponi-
bles, l'acheminement à adopter.

Ma
M
D.G.
M
C
DG

*Capitaine Ly 5/9
à 16h
du*

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 4 octobre 1939.

201°- Ligne de Toulouse à Auch -

M vérifiera si le service de remplace-
ment est suffisant et renseignera M. le Direc-
teur Général.

M
D.G.

Compte rendu d'exécution : *lettre de M à D.G. Ady. du 5-10-39*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 4 octobre 1939.

dy

203°- Délégations de pouvoirs -

M.DUGAS préparera, d'accord avec T et V, une
Instruction destinée à remplacer la simple lettre
réglant les pouvoirs en matière de projets.

Sans revenir sur les délégations consenties
(à part le cas des constructions neuves), on
prévoira le contrôle technique a priori du service
T pour les modifications de matériel existant.

En ce qui concerne les traités de fournitures
d'électricité, la délégation consentie aux Direc-
teurs de Région sera maintenue, mais un nota au
tableau correspondant de l'Ordre Général n° 17 pré-
cisera que le contrat-type devra être utilisé dans
tous les cas et que les traités entraînant une dé-
pense supérieure à 100.000 fr. (en 10 ans) seront
soumis pour contrôle technique a priori, au service A.

m

M.DUGAS

T

V

A

Compte rendu d'exécution

Fact
[Signature]

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 4 octobre 1939.

Ly

9

204°- Ateliers de Batignolles-St-Joseph -

T préparera une lettre (Travaux Publics à
Armement) appelant l'attention sur la nécessité
de maintenir, pendant la durée des hostilités,
l'exécution du contrat de réparations de loco-
motives de batignolles-St-Joseph.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

T

Compte rendu d'exécution : *lettre aux T.P. le 7.10.39 (734/125 | II)*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
BARRET, PORCHEZ, PONCET, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

206°- Wagons F à gabarit anglais -

C tâchera d'obtenir à ce sujet des précisions :
de M. LIVESEY et étudiera la question compte tenu
des besoins du trafic.

annuler

Ly

C
M
T

Compte rendu d'exécution :

*Expédié le 6/10
à 16 h
1939*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 octobre 1939.

207°- Manque de wagons dans les mines du Nord -

- Suite à décision n° 190 -

M. BARRET fera une enquête sur place dans les
mines du Nord, dans le but de remédier à la situa-
tion actuelle.

M

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 octobre 1939.

208°- Commande de wagons citernes -

T consultera les constructeurs belges pour
la livraison de 3 à 400 wagons citernes en bornant
la consultation aux usines ayant d'étroites rela-
tions avec la S.N.C.F.

T

Compte rendu d'exécution : lettre de T a M. Pincen le 4.10.39 (149.15.29/1/16)

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 octobre 1939.

209°- Construction de tombereaux et de couverts -

M. DUGAS demandera d'urgence à l'Administration
l'autorisation d'exécution des couverts et tombereaux: M. DUGAS.
inscrits au Plan quinquennal.

Ly

Compte rendu d'exécution : démarche faite auprès de MM. Frouin
et Prot qui m'ont assuré avoir fait le nécessaire
à leur échelon

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 octobre 1939

Etaients présents: MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC du SABLON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

210° - Wagons F à gabarit anglais -
- Suite à décision n° 206 -

On ne considère comme pouvant être ac-
quis à la fin de la guerre que des wagons
isothermes ou frigorifiques, le programme
actuel de construction des wagons à primeurs
couvrant les possibilités actuelles des ferry-
boats.

T
M
V
C

*Expédition
7/10a 17L*

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 octobre 1939.

211°- Organisation du Calvados -

M.EPINAY sera chargé, avec le concours
de M.GIRAULT, d'une mission dans le Calvados
(unité de commandement dans les Services de
même nature⁽¹⁾, mise en commun des Services
de Personnel et de dactylographie, effectifs,
etc...).

Ly

M.EPINAY.

P
D.G.

(1) suite à décision n° 192 du 2 octobre 1939.

Compte rendu d'exécution :

Reçu le 23/11

*62 papiers le 7/10
à 19h*

Writer The Best Paper for Ty 4001

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 octobre 1939.

212°- Questions intéressant le département du Haut-Rhin.

M étudiera avec la Région Est les améliorations à apporter à la desserte de la ligne Thann-Mulhouse.

C fera faire une enquête sur place pour déterminer les besoins exacts de transport des industries du Haut-Rhin.

M
C

Compte rendu d'exécution :

Compte rendu de C le 1.11/39

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 octobre 1939.

214°- Liaisons avec le Ministère de l'Armement -

M.DUGAS, d'accord avec T, V, A, établira
le schéma des liaisons entre la S.N.C.F. et
le Ministère de l'Armement, la procédure à
suivre pour les commandes et entretiendra
M.BICHELONNE de la question.

Ly

M.DUGAS.

T

V

A

D.G.

Compte rendu d'exécution :

*Note à Bichelonne faite le 6/10/39
Note renvoyée à Bichelonne le 8 nov 39*

du

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 octobre 1939.

215°- Colis des mobilisés -

M.de BEAUVILLE veut bien se charger:
d'intervenir auprès de l'Etat-Major
pour obtenir l'approbation du régime
préparé par C (petits colis adressés en:
port dû et taxés comme des colis pos-
taux).

Ly

C
M

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 7 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

217° - Correspondance avec l'Administration des
Travaux Publics -

M. DUGAS verra M. CLAUDON pour reviser, dans le
sens d'une simplification indispensable en temps de
guerre, le code de signatures et de correspondance
qui avait été établi d'accord avec les Travaux
Publics.

M. DUGAS.

Compte rendu d'exécution :

M de D^g gal ~~ajout~~

J'en ai aperçu que j'ai omis de vous transmettre
l'annotation de M. le D^g gal

18/10

[Signature]

M. Dugas

J'ai soumis les
modifications à M. Claudon -
à ce qu'il m'a écrit qu'il les a reçues

19/10

[Signature]

*Exp. le 9/10
à 9h*

Supprimé

*M. Dugas
au avant les travaux
commencés que
M. Berthelot
a eu avec
M. Claudon
(lettre écrite par
au D^g gal)*

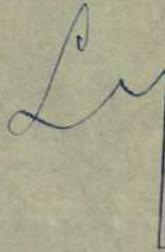
Ly

[Signature]

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 7 octobre 1939.

221° - Textiles -

M. le Commandant de BEAUVILLE veut bien se charger:
d'intervenir auprès de l'Intendance pour permettre à : A
nos fournisseurs de disposer des produits textiles
qui leur sont nécessaires.



DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 7 octobre 1939.

22¹/₂° - Economie de papier -

M. BERTHELOT examinera avec A. M. DUGAS et la
Commission des spécifications, les mesures à prendre
pour réduire la quantité de papier consommé par la
S.N.C.F. (revision des formats et de la qualité de
papier et des enveloppes, suppression des lettres
de transmission inutiles, etc..., etc...).

M. BERTHELOT

A

M. DUGAS.

Lry

Compte rendu d'exécution :

*Note soumise à M. Berthelot le 20/10/39
à la Conférence & renv. le 20/10/39*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 8 Octobre 1939

*Expedie le 10/10
a 10 h 30*

Etai~~ent~~ent présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
NARPS, PORCHEZ, PONCET,
LECLERC du SABLON, LEFORT, MAROIS
LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

222° - Dégagement de la gare de VALLORBE -

M prendra immédiatement, d'accord avec
C et T, les dispositions nécessaires pour
dégager VALLORBE.

LM

M
C
T

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 Octobre 1939

Ly

223° - Communication aux mines du pourcentage des fournitures -

M donnera chaque matin, jusqu'à nouvel
avis, le pourcentage des fournitures, à 6^h,
aux mines du Nord et du Pas-de-Calais.

M

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 Octobre 1939

224° - Prix de la journée, - chômage, des autorails
mis à la disposition des Armées -

Le prix de la journée, - chômage des autorails
mis à la dispositions des Armées sera - l'im-
mobilisation du personnel de conduite comprise -
le double du prix de la journée, - chômage, fixé
pour les voitures.

La question sera réglée avec le Commandement
par échange de lettres.

C

M

Compte rendu d'exécution :

CR du 7.11.39

(N. 1491510 (7))

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 Octobre 1939

Ly

225° - Protocole pour les déplacements des personnalités -

Un protocole règlera, pour le temps de guerre,
les déplacements, de personnalités motivés par les
nécessités militaires.

S
M
E
Monsieur
LENGLIN

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 Octobre 1939

226°- Libre passage à la frontière des machines belges
et suisses -

T fera une démarche auprès de la Surêté
Nationale et auprès de la Douane pour obtenir
le libre passage, à la frontière, avec le
minimum de formalités, de machines belges et
suisses assurant en France, avec leur personnel,
des services de continuation ou d'amorçage.

T

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 8 Octobre 1939

227°- Fourniture de briquettes au Service des Ponts et
Chaussées -

Ly

T est autorisé à fournir des briquettes au
Service des Ponts et Chaussées pour ses rouleaux
à vapeur.

T

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 9 octobre 1939.

Ly

2280- Procédure des travaux d'entretien pour les organes militaires -

*Expédié le 10/10
à 10 h 35*

V préparera d'urgence, par analogie avec ce qui a été fait pour les travaux d'établissement, un protocole réglant la procédure des travaux d'entretien; on distinguera les travaux de faible importance, pour lesquels les Commissions Régionales correspondront directement avec la D.C.F. ou l'Etat-Major 4ème Bureau, dans la limite des délégations et crédits qui leur seront fixés, des travaux importants pour lesquels la Commission Centrale sera seule compétente.

V
D.G.

Pour l'exécution, il y aura une liaison directe entre V et la D.C.F. ou l'Etat-Major 4ème Bureau.

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 9 octobre 1939.

230°- Fourniture de wagons aux houillères -

M désignera un fonctionnaire qui participera : M
à l'enquête sur place que doit effectuer M.PAGEZY. : D.G.
:
:
:
:
:

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 10 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN.

*Expédié le 11/10
à 17 h 15
JB*

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

231*- Approvisionnement en traverses -

pour M. Berthelot
V préparera une note ^{expliquant les motifs pour lesquels} demandant que le ministère
démarche des Travaux Publics soit rendu ministère mobilisa-
teur en ce qui concerne les traverses.

V
D.G.

Compte rendu d'exécution :

*Note remise à M. Berthelot le 16/10/39
signé Porchez*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 11 octobre 1939.

Etaient présents : MM. BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, PONCET,
LECLERC DU SABLON, BARTH,
BOYAUX, DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

233°- Nouveau décret sur la police des chemins de fer :

Dès que le rectificatif concernant l'affi-
chage des tarifs aura paru, M définira avec
M.LENGLIN la diffusion à donner à ce décret.

M
M.LENGLIN.

Compte rendu d'exécution :

*Expédié le 12/10
à 17h40*

9

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 11 octobre 1939.

234°- Ligne de Vincennes -

M.DUGAS examinera avec M et C la possibilité de
fermer les stations de Reuilly, Bel-Air, St-Mandé
et, éventuellement, une station au voisinage de
St-Maur, à l'occasion de la coordination de guerre
de la ligne de vincennes.

.....
: M.DUGAS.
: M
: C
:

Compte rendu d'exécution :

Vol 0. 291

dy

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 11 octobre 1939.

9

236°- Cession de locomotives au 5ème génie -

M rappellera aux Commissions régionales, d'accord :
avec le Commandant de BEAUVILLE, que toute demande de :
mise à la disposition de locomotives doit être soumise :
à la Commission Centrale.

M

Ly

Compte rendu d'exécution :

Compte rendu d'exécution

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 11 octobre 1939.

237°- Rémunération des mineurs ex-apprentis utilisés :
comme auxiliaires - :

P soumettra à l'approbation de M. le Direc- :
teur Général une formule qui permette d'éviter : P
toute anomalie par rapport aux agents du cadre :
permanent. :

Ly

Compte rendu d'exécution :

Affaire réglée par rectificatif n° D'OG 28

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 11 octobre 1939.

g

238°- Agents repliés à Arcueil-Cachan -

P étudiera l'indemnité journalière à
allouer aux agents qui n'avaient pas, en temps
de paix, à payer de trajet urbain.

P

RM

Compte rendu d'exécution :

Reglé par lettre de P du 19/10/39

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 octobre 1939.

Etaients présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SAELON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

239°- Fourniture de wagons aux mines du Nord -

M. le Directeur Général est d'accord pour que
l'on procède à la révision des chiffres de base,
ce qui assurera entre les différentes exploitations
l'équilibre correspondant à la situation actuelle.

M

Compte rendu d'exécution :

*Expediente 13/10
11 h
E. G.*

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 octobre 1939.

240°- Travaux de Nantes -

M préparera d'urgence une note énumérant les
questions d'installations (S.N.C.F. et transports W)
qui se posent à Nantes.

M
T
V

Lij

Compte rendu d'exécution :

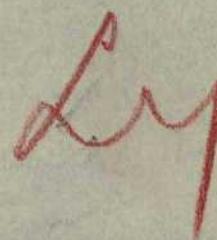
DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 octobre 1939.

241°- Ballast -

M.le Commandant de BEAUVILLE veut bien inter-
venir pour faire préciser les besoins des armées.

.....

V



DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 octobre 1939.

242°- Matériel aux normes françaises construit en
Angleterre -

450 fourgons Muwf seront compris dans le lot
de 10.000 unités dont la construction a été anté-
rieurement décidée.

T

M

Ly

14/10/39

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 13 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
SAUVAJOL, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

Expédié le 14/10
à 17h30
EB

243°- Wagons plats construits en Angleterre -

M. le Commandant de BEAUVILLE veut bien se charger :

- 1) de confirmer si l'on doit porter à 150 au lieu de 50 le nombre de wagons plats à 2 essieux, de 4ème catégorie, à construire en Angleterre.

2) de faire préparer par l'Etat l'accusé afférent sur le commerce

Ly

Voir lettre D 2400/12 du 22/10/39 de
M. Le Besnerais au colonel Raguen

T

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 13 octobre 1939.

244°- Modification des arrondissements Est -

V ^{provisoirement} procédera dès maintenant aux transferts de sections à l'intérieur de l'Est, mais différera les transferts de sections de l'Est sur l'A.L. jusqu'au 1er janvier 1940, ce délai étant mis à profit pour réaliser les unifications désirables.

M différerait également au 1er janvier 1940 le transfert de l'arrondissement Exploitation.

V
M

Ly

Compte rendu d'exécution : CR du V reçu le 26/11/39

St 16/10

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 14 octobre 1939.

expédié le 16/10
à 12 h

Etai^{ent} présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
SAUVAJOL, PORCHEZ, Jean LEVY,
KIPFER, BARTH, BOYAUX, DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

Ly

246°- Contrôleurs en usine -

T, V et A étudieront les mesures à pren-
dre pour améliorer la formation des contrôleurs
en usine et s'efforceront de faciliter et d'ac-
tiver les échanges de personnel entre le Contrô-
le et les Services d'études ou actifs.

T

~~V~~

~~A~~

Compte rendu d'exécution :

Compte Rendu de V reçu le 4.11.39
A ————— 3.11.39
T ————— 9/12/39

(N. 8337/3 | 15)

DECISION

de la Conférence du Directeur Général du 15 Octobre 1939

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT

GOURSAT, BIGOT, PORCHEZ, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la séance.

252. Délégation technique auprès du G.Q.G. britannique.

M. le Commandant de BEAUVILLE veut bien se charger d'intervenir pour obtenir l'accord du D.C.F. et de l'E.M.G. 4 sur le projet de protocole relatif à la composition de la délégation technique auprès du G.Q.G. britannique.

Le Commandant
de BEAUVILLE

M

Compte rendu d'exécution :

L'EMG doit inéluctablement faire connaître sa décision
à ce sujet 18.10.39

Signé: de Beauville

DECISION

de la Conférence du Directeur Général du 15 Octobre 1939

253

Liaison avec l'Armement en matière de signalisation.-

M. LEFEVRE (retraité S.O.) sera placé auprès
du Colonel ANTOINE pour ^{facil}~~assurer~~ la liaison avec
l'Armement en matière de signalisation.

V
P

Compte rendu d'exécution :

D E C I S I O N

de la Conférence du Directeur Général du 15 Octobre 1939

254

Exécution de travaux d'entretien par les sapeurs du Génie.-

M. le Directeur Général est d'accord pour utiliser les sapeurs du Génie à l'exécution de travaux d'entretien dans la région de CHARLEVILLE - GIVET et dans celle de CHATEAU-THIERRY .

V

LM

DECISION

de la Conférence du Directeur Général du 15 Octobre 1939

255 Transit belgo-suisse.-

C interviendra pour obtenir que la douane française soit ouverte en permanence à DELLE et à VALLORBE au transit belgo-suisse.

M. LENGLIN demandera les sauf-conduits nécessaires pour les mécaniciens du Nord-Belge, partie sur JEUMONT-TERGNIER, partie sur GIVET, LUMES ou REIMS.

C

M. LENGLIN

M

LM

Compte rendu d'exécution :

Compte Rendu fait le 24/10

DECISION

de la Conférence du Directeur Général du 15 Octobre 1939

256

Utilisation des locomotives 4400 CV Diesel.-

T cherchera, d'accord avec M, la meilleure utilisation de ces locomotives pour éviter des dédoublements d'express.

T
M

LM

Compte rendu d'exécution :

CR reçu le 25/11

DECISION

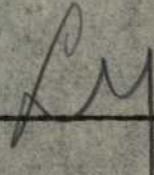
de la Conférence du Directeur Général du 15 Octobre 1939

257

Suppression des tarifications spéciales par 10^T

C fera aviser les houillères de la suppression des tarifications spéciales par 10^T, qui doit être mise en vigueur incessamment.

C
M



Compte rendu d'exécution :

le message a été adressé aux Régies leur permettant de faire la nécessaire auprès de certaines

signé Bayeux
21.10.39

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 16 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

258°- Installation du Service Matériel & Traction
Ouest au Mans -

M. le Directeur Général est d'accord pour don-
ner suite à la location demandée par l'Ouest; il
faudra appuyer cette location d'une dispense de
réquisition, à la diligence de la Région auprès
du Préfet.

:
:
:
:
: Secréta-
: riat Géné-
: ral (Domaine)
:
: M. LEGOUX.
: M. DUGAS.
:
:

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 16 octobre 1939.

260°- Contrôle du ravitaillement civil par les Préfets- :

C se rapprochera du Ministère du ravitaille-
ment pour élucider si les demandes qu'il a reçues
des Préfets proviennent d'instructions officielles
et saisira la D.G.T. de la question.

C

Ly

Compte rendu d'exécution :

*Le Service de Ravitaillement a été saisi
le 19/10 signé Bogaux 25/11/39*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 16 octobre 1939.

261°- Installations de Sète -

On réunira, aussitôt terminée l'étude du Sud-Est,
une Commission composée de MM. CLAUDON, CRESCENT,
BERTHELOT, JOURDAIN, M, V.

:
:
:
:
: M. JOURDAIN
:
: M
:
: V
:
: D.G.
:

Ly

Compte rendu d'exécution :

le nécessaire sera fait le 1/12

pt 19/10
à 15h30

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 17 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, LEMAIRE, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

262°- Profilés spéciaux -

T et A examineront s'il est possible de se limiter,	:	T
pour la réparation du matériel, aux seuls profilés dont	:	A
la production est prévue par le Comptoir Sudérurgique.	:	
et demandent, à ce sujet, la coopération	:	
des usines.	:	

Compte rendu d'exécution :

*Offre examinée fait cas d'espèces
22/11 signé Picard*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 17 octobre 1939.

3

263°- Acceptation de transports commerciaux -

C communiquera à la D.G.T. les textes concernant
l'acceptation de transports commerciaux en lui faisant
part de l'intention de la S.N.C.F. de les mettre en
vigueur à telle date sous réserve, pour la zone des
armées, de l'accord du D.C.F.

C

Lij

Compte rendu d'exécution :

Capi tenue note - 22/10 Nique Boyaux

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 17 octobre 1939.

264°- Recherche de locaux de stockage vacants -

En premier lieu, V signalera à l'Armement et à l'Agriculture les locaux abandonnés situés sur embranchements particuliers.

C communiquera à M les résultats de l'enquête faite avant la guerre sur les locaux inutilisés dans les gares, et si les locaux offerts par V ne suffisent pas, M désignera à l'Armement et à l'Agriculture les locaux S.N.C.F. disponibles, compte tenu de la situation actuelle *ou future.*

V
M
C

Ly

Compte rendu d'exécution :

les 3 services ont répondu | N. 93750/3 | 3

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 18 octobre 1939.

Etai~~ent~~ présents : MM. BERTHELOT,
NARPS, LEMAIRE, PONCET, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

265°- Effectifs -

Etant donné la prorogation "sans délai"
des ~~ajouts~~ en appel d'office de 30 jours (ou à proroger une (ou) de 30 jours):

- 1°- M mettra à la disposition de V, dans les limites indiquées par celui-ci, le personnel exploitation rendu disponible;
- 2°- On libérera les retraités devenus inutiles dans tous les Services, à l'exception des ouvriers des ateliers.

P préparera les instructions utiles aux Régions.

M
V
T
P

D.G.

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 18 octobre 1939.

286
272°-

Réunion des Chefs de Service de l'Exploitation et
du Matériel & Traction -

M. BERTHELOT réunira fin octobre les Chefs de
Service Exploitation et Matériel & Traction (régularisation du maximum de trains, spécialisation des triages, reprise ou, s'il y a lieu, réfection du plan de lotissement, annonce des trains à la traction, fonctionnement des permanences exploitation et traction).

T et M signaleront à M. DUGAS les questions précises à porter à l'ordre du jour de cette réunion.

L

M
T
M. BERTHELOT
M. DUGAS

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 18 octobre 1939.

267°- Wagons citernes -

M fera l'inventaire des citernes à hydrocarbures :
des citernes à alcool
de à vin.

T, C, M se joindront à l'Agriculture pour une mission organisée par M. MAROIS qui ira examiner sur place la situation des wagons citernes à Nîmes, Narbonne, Lunel, Lézignan, etc...

C préparera un texte mettant en vigueur des frais :
de stationnement des wagons citernes ^{à réserver} **P** sur les embranchements particuliers.

Compte rendu d'exécution :

Le Ministère des TP a étudié un projet de décret
signé : Bouysse

7

M
T
C

9

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 18 octobre 1939.

269°- Transports par voie d'eau -

C fera une enquête sur les possibilités d'utilisa-
tion au maximum de la voie d'eau (Rouen et Nord sur
Paris).

C

Ly

Compte rendu d'exécution : *CR. de C le 16/11/39 / (N. 5421/16)*

*Exp. 20/10
le 20/10 à 20h*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 18 octobre 1939.

266°- Utilisation intensive des machines-outils -

T appliquera le travail à deux postes dans les ateliers, partout où cela est possible, de façon à utiliser au maximum les machines-outils; ^{Lequel pour mes propres} un poste pourra être consacré aux travaux d'armement par personnel S.N.C.F. *l'un ou que pour besoins*
On aura recours aux heures supplémentaires.

~~Dans le cas où le personnel S.N.C.F. est insuffisant pour effectuer 2 postes, T étudiera la solution consistant à libérer un poste de travail aux machines-outils pour permettre à du personnel extérieur d'y travailler.~~

Enfin, certains ateliers munis d'outillage, ou certaines machines-outils non correctement utilisées seront mis à la disposition de l'Armement.

Ces questions seront mises au point en liaison avec le ministère de l'Armement.

Compte rendu d'exécution :

Affaire réglée 23/11 signé Bloch

T
D.G.

Epistolicele 20-10-39

ca 20 h

20/10

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 octobre 1939.

Ly

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

273°- Triage du Blottereau -

V et M feront dès maintenant l'étude du triage
du Blottereau, ~~sans préjuger la question de savoir~~
~~s'il sera à la disposition S.N.C.F. ou W.~~

V
M

Ly

Compte rendu d'exécution :

CR reçu le 26/11

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 octobre 1939.

274°- Wagons belges -

M veillera à retourner aussi vite que possible
les wagons belges ~~utilisés au trafic franco-belge~~
à leur réseau d'attache.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

M

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 octobre 1939.

275°- Transports W -

Etant donnés les pouvoirs étendus dévolus au
R.G. d'Amiens, M établira, au sujet des liaisons
indispensables à l'exécution des transports W, un
questionnaire visant: a) les transports de troupes,
b) les transports de ravi-
taillement.

M

Ly

Compte rendu d'exécution :

2 copies de 31/10 à 14/10 30

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 20 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
NARPS, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

276°- Application de la loi du 11 juillet 1938 en matière
de marchés -

T, V, A étudieront, chacun en ce qui le
concerne, l'instruction sur la réalisation des ac-
cords amiables (J.O. du 14 octobre, page 12.306)
en particulier en ce qui concerne les différentes
primes de "bonne exécution".

T
V
A

Ly

Compte rendu d'exécution :

*Projet de note générale soumis
par A. - (nouveau directeur)
23/11 signé Houby*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 21 Octobre 1939

St 22/10

*expédiés le 22/10
à 18h30*

m

Etaient présents : MM. BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC du SABLON, LEFORT, BOYAUX,
LEGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

279°- Utilisation des effectifs -

Une Commission composée d'un repré-
sentant de chacun des Services P, M, T,
V :

a) étudiera le régime à appliquer aux
agents déplacés pour les besoins du temps
de guerre ;

b) préparera une Instruction destinée
à fixer les Régions et les Services Centraux
sur les conséquences à tirer de la prorogation
jusqu'à nouvel avis des mises en position
d'affectation spéciale.

- M. BARTH
- M. GOURSAT
- M. Jean LEVY
- M. PORCHEZ

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 21 Octobre 1939

280° - Démolition et réparation de wagons -

M et T fixeront - en binôme - les dispositions à prendre pour dégager les wagons à démolir et les wagons à réparer . Ils étudieront, d'autre part, la possibilité d'établir et de tenir à jour un planing des wagons garés.

M. GOURSAT

M. Jean LEVY

13

p⁴
23/10
DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 21 Octobre 1939

281° - Rendement de l'outillage -

Lorsqu^{à la}é par suite de rappel d'un retraité,
un chauffeur ancien ouvrier pourra être remis
à l'atelier, il conviendra de le faire, mais
en tenant compte au chauffeur de la différence
des rémunérations.

M. Jean LEVY

M. BARTH

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 22 Octobre 1939

→ H 23/10
Expédié le 23/10
à M. H. 80
L

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, GOURSAT,
BOYAUX, LEFORT, LECLERC du SABLON,
PORCHEZ, Jean LEVY, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

282° - Démarche au Ministère du Travail.

Le Service P ira voir M. PARODI
pour savoir, si dans l'industrie :

- a) on paiera les journées de congé payé non attribuées en 1939;
- b) on maintiendra la situation des employés et ouvriers auxquels leur Convention Collective accorde des congés d'une durée supérieure à la durée légale.

Ly

M. BARTH

de faire connaître les propositions

Compte rendu d'exécution :

*Propositions soumises le 2/11
(V. H. 20/3)*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 22 Octobre 1939

283° - Travail dans les grands ateliers les 1er et 11 Novembre.

Les Services P et T examineront les conditions d'application, ^{à l'annexe, le personnel} ~~aux~~ ^{en liaison avec le personnel} ouvriers des grands ateliers, de la décision prise de travailler le 1er Novembre matin et le 11 Novembre toute la journée, et feront des propositions.

M. Jean LEVY

M. BARTH

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 22 Octobre 1939

285° - ^{Personnalité} Déplacements des Autorités Militaires.

à la voiture
Le Service C étudiera le prix
au wagon qui serait à appliquer à
l'occasion des déplacements de cer-
taines personnalités militaires.

M. BOYAUX

M. GOURSAT

Compte rendu d'exécution :

7/20 par Kunt ^{Bo}
9/11/39 signé Boyaux

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 22 Octobre 1939

286° - Transports des Armées alliées.

Le Service C verra l'Intendant
RICARD au sujet des conditions à ap-
pliquer aux transports intéressant des
Armées alliées autres que l'Armée W.

M. BOYAUX

M. GOURSAT

Ly

Compte rendu d'exécution : *CR. 570/316 du 3/11/39 de C*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 22 Octobre 1939

287° - Réunions périodiques concernant les
Approvisionnements.

Les Services T, V, A, se réuniront
une fois par mois pour *faire le point* ~~fixer~~ les direc-
de la situation de ~~tives à observer~~ pour les Approvisionne-
ments.

- M. LECLERC
du SABLON
- M. Jean LEVY
- M. PORCHEZ

Ly

Expédié le 24/10 à 17h30

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 23 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SAFLON, BARTH, BOYBAUX,
DUGAS, LENGLIN.

9

du.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

288°- Ventes de vieilles matières -

A préparera la réponse à la lettre du Ministre
de l'Armement en exposant ce qui a été fait à cet
égard tant pour la démolition du matériel que
pour les ventes de matières par l'intermédiaire
du Consortium créé récemment.

A

Lij

Compte rendu d'exécution :

Projet de réponse à la signature le 26/10

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 octobre 1939.

ff

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
NARPS, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN. 7

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

289°- Trains de permissionnaires -

en permission
On mettra une AB dans les trains de permission-
naires. *ou venir à l'expression de tout*

~~pour tout~~ *titels* *Ly*

:
:
:
:
:
:
:
:
:
:

M
T

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 octobre 1939.

7

292°- Repléments techniques -

Il est entendu que pour le repliement des
ateliers Nord on étudiera deux variantes : l'une,
dans la région parisienne, l'autre, dans la région:
Sud-Est.

T

Ly

Compte rendu d'exécution :

*Nous réglons
avec Bloch 23/11*

Attestada
de 27.10.99
a 16/20

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 25 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
NARPS, PORCHEZ, Jean LEVY, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

293°- Installations de Nantes -

M préparera une lettre destinée aux W exposant que
le triage du Blottereau sera réalisé sans leur concours
par la S.N.C.F. qui en conservera la gestion et l'uti-
lisation pour l'ensemble des transports et que des
voies seront mises à la disposition des W à Nantes-Etat.

M
D.G.

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 25 octobre 1939.

295°- Baraques -

V déterminera avec T la destination à donner,
après satisfaction des besoins à Tours, aux baraques
restées disponibles sur le lot de 20 que l'on doit
recevoir.

.....

~~V~~
T

dy

Compte rendu d'exécution : CR de V reçu le 11/11

Il est décidé de ne pas donner suite

Spiegel's
10-39
a-19h15

a⁴

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Octobre 1939

300°
302° - Evacuation de ferrailles rassemblées à
SARRALBE.

Le Service A donnera au Service
Central V des destinations pour 800 T.
de ferrailles rassemblées à SARRALBE.

M. LECLERC
du SABLON

M. PORCHEZ

Compte rendu d'exécution : *CR reçu le 10/11*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Octobre 1939

201°
~~201°~~ - Documents horaires.

Le Service Central M fera procéder, avec l'aide des Régions, à une révision détaillée de l'Indicateur Chaix, pour en perfectionner la présentation à l'occasion de l'édition du 19 Novembre.

M. GOURSAT

Compte rendu d'exécution :

Ly
B 26/10

CONFIDENTIEL

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 26 Octobre 1939

Handwritten mark

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, NARPS,
BOYAUX, BARTH, LECLERC du SABLON,
PORCHEZ, Jean LEVY, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLÉ assiste à la Conférence.

297° - Diffusion de documents.

L'attention est appelée sur la
nécessité de ne diffuser aucun docu-
ment, tel notamment que memento,
engageant des questions de principe
ou des questions de fait importantes
qu'après accord - suivant le cas -
de la Commission Centrale ou du Di-
recteur Général, aussi bien sur le
texte que sur les destinataires.

MM. les Direc-
teurs des Ser-
vices Centraux

M. DUCAS

M. LENGLIN

Signé : LE BESNERAIS

reproduit le 26/10/39

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 26 Octobre 1939

26/10

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, NARPS,
BOYAUX, BARTH, LECLERC du SABLON,
PORCHEZ, Jean LEVY, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLÉ assiste à la Conférence.

egyo

Diffusion de documents.

L'association est appelée sur le accepté de ce
qui est commun à ces documents
ne diffusés **Aucun document engageant des questions**
seulement ce fait respecter les
de principe ne doit être diffusé sans l'auto-
que après accord
risation - suivant le cas - de la Commission
Centrale ou du Directeur Général, *après avis*
sur le fait que par le centre de travail

MM. les Di-
recteurs
des Services
Centraux
M. DUGAS
M. LENGLIN

Lij

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Octobre 1939

297°
300° - Utilisation en service d'appareils de T.S.F.

Les Services Centraux M, T, V, recher-
cheront les cas d'utilisation pratique d'ap-
pareils émetteurs de T.S.F. à ondes courtes.

MM. GOURSAT
Jean LEVY
PORCHEZ

Compte rendu d'exécution :

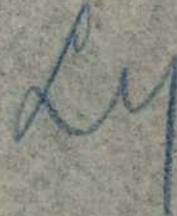
DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Octobre 1939

299°

301° - Transports de permissionnaires.

Le Service Central M préparera un message de la Commission Centrale à l'E.M.A.4. et au D.C.F. pour demander d'urgence une réunion où sera réglée l'exécution des transports de permissionnaires.

M. GOURSAT
M. BOYAUX



DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Octobre 1939

Exécuté le
27-10-39
a 16 h 40
LL 27/10

302° - Campagnes de sécurité.

Les campagnes d'une semaine portant sur les points intéressant la sécurité, prescrites à la réunion de MM. les Directeurs de l'Exploitation du 11 Juillet 1938, seront maintenues pendant la guerre.

M. GOURSAT
M. Jean LEVY
M. PORCHEZ

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 27 Octobre 1939

dy Expédiés le 28-10
à 16h45

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, GOURSAT,
BOYAUX, BARTH, KIPFER, PORCHEZ,
Jean LEVY, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLÉ assiste à la Conférence.

303° - Trains de permissionnaires.

~~Le parcours des trains de permis-~~
~~sionnaires sera, entre le 1^{er} et le~~

~~19~~ ^{aux parcs} ~~Novembre, limité, à environ 300 Km.~~

qui est permis de verser ultérieurement, au-delà de la région parisienne dans des gares où les militaires seront reversés dans les trains du service journalier.

proportionnellement augmentée de sorte que le % age de permissionnaires se rapproche de la normale

M. GOURSAT

M. Jean LEVY

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 Octobre 1939

expédié le 28/10 à 11h

304° - Chômage du 1^{er} Novembre.

Les instructions précédemment
données concernant le chômage par-
tiel du 1^{er} Novembre ne seront pas
modifiées.

M. BARTH

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 Octobre 1939

305° - Effectif des bâches en service.

Le Service Central M négociera avec la S.A.C.Y les conditions d'une augmentation du nombre des bâches en service, en faisant accepter des taux qui soient fonction de la durée d'utilisation.

M. GOURSAT

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 Octobre 1939

306° - Recrutement de retraités pour le
Ministère de l'Armement.

Le Service P aidera le Ministère de l'Armement à trouver des agents retraités pour s'occuper de ses transports, mais ce Ministère devra faire son affaire de la rémunération de ce personnel. *avec à régler.*

M. BARTH

Ly

Compte rendu d'exécution :

lettre 4117/10 du 3/12 à l'Armement

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 28 Octobre 1939

My

*reçu le 30/10
à 16h*

Etaient présents : MM. BERTHELOT, SAUVAJOL, MAROIS, BARTH,
KIPFER, LEMAIRE, PONCET, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

307° - Transports de détail sur la Région de l'Est.

Comme suite à la proposition de M. RENARD,
le service C préparera un message de la Com-
mission Centrale au D.C.F. proposant l'accepta-
tion immédiate à destination ou en provenance
de la zone intermédiaire de la Région de l'Est
de la totalité des transports (détail et va-
gons complets), à l'exception des transports
de mobilier qui continueront à faire l'objet
d'autorisations spéciales.

My

M. BOYAUX

Compt Rendu à la suite

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 Octobre 1939

308° - Transports de mobiliers au départ de
la zone évacuée.

Le Service C donnera des instructions pour que les transports autorisés de mobiliers au départ de la zone évacuée ne soient pas taxés en G.V. lorsqu'ils continuent en P.V. au-delà de cette zone.

M. BOYAUX

Ly

Compte Rendu D'ici

1
u

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 Octobre 1939

309°- Ateliers de ROMILLY -

Le Service Central T vérifiera les
conditions de travail des ateliers de
ROMILLY (intervention de M. BRACHARD).

M. Jean LEVY



DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 Octobre 1939

310°- Prêt d'ouvriers spécialistes au Ministère
de l'Air -

Le Service Central T fera une démarche
auprès du Ministère de l'Air pour savoir ce
qu'il demande exactement à la S.N.C.F. comme
ouvriers spécialistes.

M. Jean LEVY

Ly

Compte Rendu de la conférence

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 Octobre 1939

311°- Embauchage de mineurs -

Le Service Central P examinera avec
M, T et V si la S.N.C.F. n'aurait pas intérêt
à embaucher dès maintenant des mineurs pour
remplir des emplois de facteurs et de manoeuvres.

- M. BARTH
- M. GOURSAT
- M. Jean LEVY
- M. PORCHEZ

Ly

Compte Rendu S. sécurité

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 Octobre 1939

312°- Rotation des wagons foudres -

Comme suite aux instructions de
M. le Directeur Général, le Service C préparera
une lettre de la Commission Centrale à
l'E.M.A.4. proposant la constitution d'une
Commission composée d'un représentant de l'E.M.A.4.,
d'un représentant de l'Intendance et de représen-
tants des Services M, T, C* ayant mission de
proposer, après enquêtes sur place, les mesures
à appliquer pour obtenir le rendement optimum
des wagons foudres.

M. GOURSAT
M. J. LEVY
M. BOYAUX

Compte rendu d'exécution :

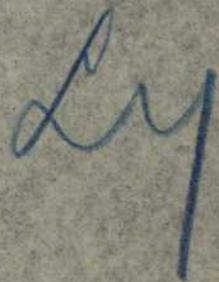
lettre a EMA 4 envoyée le 4/11/39

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 Octobre 1939

313°- Restrictions à l'utilisation des trains
express par les permissionnaires -

Le Service Central M étudiera les restrictions qu'il est nécessaire d'apporter à l'utilisation, par les permissionnaires, des trains express du service journalier, sur les parcours où l'utilisation des trains de permissionnaires n'est pas possible (permissions à double destination).

M. GOURSAT



DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 Octobre 1939

314°- Prochain changement du Service voyageurs -

En raison des sujétions créées par la mise au point du service des trains de permissionnaires, l'application du nouveau service des trains de voyageurs prévue pour le 19 Novembre sera, à la demande du Service M, reportée au 1^{er} Décembre, sous réserve des retouches nécessitées par le retour à l'heure normale.

M. GOURSAT

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 Octobre 1939

315°- Prêt de spécialistes aux acquéreurs
de wagons à démolir -

Le Service T examinera la possibilité
de prêter momentanément des spécialistes du
découpage au chalumeau à ceux des acquéreurs
de wagons à démolir qui ne peuvent prendre
livraison faute de cette main-d'oeuvre.

M. LECLERC
du SABLON

M. Jean LEVY

Ly

Compte rendu d'exécution

CR du 21/11/39 de A.

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 Octobre 1939

316° - Remorque des trains de permissionnaires -

Le Service T examinera d'urgence les conséquences, au point de vue traction, de la désignation des gares de ROUEN-RIVE GAUCHE, NOISY-le-ROI, MASSY-PALAISEAU et BEAUNE comme gares de répartition de permissionnaires (G.R.F.).

M. Jean LEVY

Ly

Compte rendu d'urgence

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 Octobre 1939

317°- Comptabilisation des dépenses d'aménagement
d'ateliers pour des fabrications d'armement.

Les dépenses d'aménagement d'ateliers
pour des fabrications d'armement seront
inscrites à un compte provisoire ouvert
par le Service T, qui examinera les conditions
de leur amortissement.

M. Jean LEVY

M. PORCHEZ

Compte rendu d'exécution :

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 29 Octobre 1939

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, J. LEVY, PORCHEZ, KIPFER, BARTH,
MAROIS, DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

Commande de Matériel -

1°) T renseignera M. BERTHELOT sur la
possibilité, pour les constructeurs français,
de livrer à l'Espagne 500 wagons.

2°) En échange on consulterait les
Constructeurs Belges pour un chiffre total de
2.000 à 3.000 wagons couverts.

3°) Les offres à remettre aux Construc-
teurs Italiens pour les wagons-citernes
seront fondées sur la parité belge.

4°) T examinera si l'on pourrait mettre
à la disposition de l'Espagne 10 locomotives
à voie étroite.

T
D.G.

Compte rendu d'exécution :

le 15/11 K. le Gen. Gal. NGT a prescrit
s'abstenir
23/11 Agui farreau

*W. J. de la 30/10
d. 17h*

*Aviser
Arrière par testat
318*

fait

M

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 29 Octobre 1939

319

Coordination -

C remettra aux coordinateurs des
Régions la circulaire adressée aux Ingé-
nieurs en Chef des Ponts et leur commen-
tera ce texte.

27
C

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 29 Octobre 1939

*Copie envoyée
à Arcueil*

ky

320

Statistiques d'effectifs -

La statistique des effectifs cessera
d'être hebdomadaire pour devenir mensuelle
à dater du 1^{er} Décembre 1939.

M, T, V, P,

M. DUGAS

Compte rendu d'exécution :

*Le Service du Personnel fait le nécessaire
3/11 Eugène Porchez.*

r

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 29 Octobre 1939

321 Bâches -

On veillera à l'utilisation correcte
des bâches.

M

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 29 Octobre 1939

822 Facilités de circulation pour les officiers
appartenant à la D.G.T. -

(familles de

Cette question sera réglée par assi-
milation avec les officiers du 4^{ème} Bureau
de l'E.M.A.

Ly

S

Compte rendu d'exécution :

*Ce/édicé le
31-10-39
24/10
12-11-39*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 30 octobre 1939.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, PONCET, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS, LENGLIN.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

323° - Eclairage des trains sanitaires -

M. le Commandant de BEAUVILLE veut bien se
charger de rechercher la suite qui a pu être
donnée à cette affaire par l'E.M.A/4.

:
:
:
: M. le Commandant
: de BEAUVILLE.
:
:
:
:
:
:
:
:

du Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 30 octobre 1939.

3

324°- Construction de citernes ^{à vis} à placer sur wagons plats-:

T étudiera les dimensions admissibles des
citernes pour chaque série ou groupe de séries de
wagons plats qui seront mis à disposition.

T

Ly

Compte rendu d'exécution : *CR reçu le 25/11*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 30 octobre 1939.

3

325°- Réformes de wagons réservoirs -

Il y a lieu de ~~se~~ limiter, dans les circonstances:
actuelles, ~~des~~ réformes pour ^{venues} (avaries) ^{a celle} intéressant soit:
la sécurité, soit l'étanchéité.

T

Ley

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 30 octobre 1939.

7

326°- Fournitures d'aciers à bandage, de profilés spéciaux, :
etc.... :

A préparera une lettre destinée au Ministre de
l'Armement pour faire appel des difficultés opposées
par le Comptoir sidérurgique.

: A
: D.G.
:
:
:

Ley

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 30 octobre 1939.

3

327°- Acheminement des houilles pour la Suisse -

M saisira la D.G.T. en vue d'obtenir que la voie
mixte ^(à la humberkous) ou à la guesma) (Villeneuve, ~~à~~ Orvillars) soit effectivement
empruntée.

M
D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution :

Lettre de M. Le Belucier à la DGT le 2/11/39

*Spéciales les 4er 9er octobre
et 19h*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 31 octobre 1939.

de

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
SAUVAJOL, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX,
DUGAS, LENGLIN.

4

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

329°- Matériel anglais -

(suite à Décision 193° du 2 octobre 1939).

T préparera une lettre au Ministère des Finances : T
au sujet de la construction en Angleterre de 10.000 KK : D.G.
aux normes françaises, en faisant ressortir l'intérêt :
de l'opération.

Ly 17/11

Compte rendu d'exécution : *lettre du 5/11 ds T.P. aux Finances -*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 31 octobre 1939.

7

330°- Citernes rail-route (proposition CODER) -

M. BERTHELOT entretiendra M. PINEAU de la question
des citernes rail-route à essence.

D'autre part, on signalera l'intérêt de telles
citernes pour le transport des vins, au Ministre de
l'Agriculture à l'occasion de la réponse à sa demande
de wagons plats.

M. BERTHELOT

C
M
T

Lij

